Commission des Marchés Publics de l'ETER

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N °10/CPMP/ETER/2023

Autorité Contractante : ETER

DAO : 008/CPMP/ETER/2022

Date et lieu de publication : Mardi 03 janvier 2023 sur le journal Horizon

Source de financement : ETER

Séance du : 24/01/2023 ET 25/01/2023

L'An Deux Mille Vingt Trois les Mardi 24 et Mercredi 25 Janvier, la Commission de passation des marchés publics de l'ETER, s'est réunie dans les locaux de l'ETER pour procéder à l'évaluation des offres reçues dans le cadre de la procédure d'appel à la concurrence pour la (**Fourniture de 4 094T de Bitume**),
Etaient présents

Mr Bâ Aboubacry Président de séance

Membres :
Mr KEBE Nadhirou,
Mr Ahmed Negib NEGIB
Mr MOHAMED SAID DIAH
Mme Faty TOURE

Après avoir constaté que le quorum est atteint, le Président ouvre la séance et demande aux membres de procéder à l'examen des soumissions reçues suite au dépouillement de la consultation citée plus haut.

Il ressort de cet examen que :

- Les entreprises suivantes ont répondu dans les délais imposés :

  STAR OIL
  M2P OIL
  BIG HYDRAUCARBURES

- Les offres ont été ouvertes en présence d'un représentant du soumissionnaire suivant :

  M2P OIL

- Un procès-verbal d'ouverture des plis a été dressé par la Commission de passation des marchés publics et a été signé par l'ensemble des personnes présentes.

La Commission a, par la suite, procédé à l'examen détaillé des offres.

1. Examen de la conformité des offres

Il consiste en la vérification de la conformité des éléments suivants :

- Soumission complétée et signée ;
- Délai de validité des offres ;
- Autres documents, s'il y lieu,

2. Qualification des soumissionnaires

L'élément justifiant la capacité du soumissionnaire à exécuter la commande est :

- Copies des attestations de livraison de fournitures similaires ou exécution de travaux au cours des trois dernières années, délivrées par les bénéficiaires.
- Le planning de livraison des fournitures ou d'exécution des travaux tenant compte du délai contractuel d'exécution.

3. Conformité des fournitures, des travaux ou des services

Elle consiste à vérifier que toutes les fournitures, tous les travaux et services que le soumissionnaire se propose d'exécuter ou de livrer en exécution de la commande sont conformes aux spécifications du Devis Descriptif Quantitatif Estimatif (DDQE). Il s'agit des éléments suivants :

- Caractéristiques techniques des fournitures, travaux ou services à acquérir ;
- Prospectus ;
- etc.

N.B. : Toute offre ne remplissant pas ces critères sera rejetée.

Les entreprises suivantes ont été retenues pour l'évaluation et la comparaison des offres :

STAR OIL
M2P OIL
BIG HYDRAUCARBURES

4. Evaluation et comparaison des offres :

L'évaluation des offres va se faire sur la base des critères suivants :

a) Vérifier que l'offre est complète (tous les éléments désignés au DDQE sont chiffrés), une offre ne présentant pas tous les éléments sera jugée non conforme
b) Corriger toute erreur de calcul :

- Lorsqu'il y a une différence entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettres fera foi ;
- Lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi ;

Conclusion

Vu ce qui précède, la commission attribue La fourniture de 4 094T de bitume au soumissionnaire suivant :

STAR OIL pour un montant de **103 913 362,52 MRU TTC** (Cent Trois millions neuf cent treize mille trois cent soixante-deux virgule cinquante-deux ouguiyas) conformément aux clauses du DAO et de l'offre du soumissionnaire.

Le Président : Mr Bâ Aboubacry

Les membres :

-Mr KEBE Nadhirou,

-Mr Ahmed Negib NEGIB

-Mr MOHAMED SAID DIAH

-Mme Faty TOURE